

PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR MERCREDI 08 JUILLET 2026 EN VISIO

Présents : Jean-Claude Anglard, Sylvie Anglard, Aurélien Berenguer, Gaëlle Berenguer, Élodie Chauvin, Céline Duray, Nicolas Houël, Alice Laplaza, Romain Pascale, Cathy Pontonnier, Sylvain Baud, Vincent Guelle,

Invités présents : Olivier Bizeul, Directeur Général, Cyrius Pourhadi (président du CD 43), Thierry Desoeuvres (CD 38)

Excusés : Jonathan Trosseille, Olivier Mathelin (président du CD 69), Yaël Goutelle, Aude Gourbal, Carole Bourgit, Logan Stefaniak, Bertrand Rabilloud, Blandine Durand.

Absents : Marjorie Laffage, Lionel Pasqualin, Enguerran Neveu, Juliette Rechiniac, Mélissa Lebas.

Durée : 21h00 à 22h30

- État des licences – Fin de saison
- Bilan du GPAURA
- Perspectives de formation
- Répartition des compétitions
- Situation des ressources humaines
- Programmation des réunions 2026-2027
- Questions diverses

Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes de Gymnastique

Siège social : 10, avenue Viviani 69200 VENISSIEUX

Accueil & adresse postale : Maison régionale des sports - 68, avenue Tony Garnier - CS 21001 - 69304 LYON cedex 07

+33 (0) 4 78 00 88 85 | contact@auvergne-rhone-alpes-ffgym.fr | auvergne-rhone-alpes.ffgym.fr

1. LICENCES ET AFFILIATIONS

Présentation par Olivier.

La saison se clôture avec **39 501 licences**, contre 39 953 la saison précédente, soit une stabilité globale.

Analyse par départements :

- Baisse notable dans l'Ain (-300 licences).
- Légères baisses dans l'Allier, le Cantal, l'Ardèche, la Loire (notamment liée à des non-réaffiliations) et la Haute-Loire.
- Stabilisation dans le Rhône.
- Progression en Savoie et Haute-Savoie.
- Dynamique positive en Isère, liée au travail du comité directeur.

Une attention particulière sera portée à la rentrée via la commission territoriale, notamment avec la prise de poste d'Aurélien Bissier (remplacement d'Éric Gallin-Martel), en lien avec les agents de développement départementaux.

Objectif : maintenir les 39 000 licences et viser un retour à 40 000 dès la saison prochaine.

Échanges :

- Haute-Loire : situation d'un club en difficulté (Saint-Just-Malmont) finalement en amélioration.
- Tension persistante sur les infrastructures et les ressources humaines malgré un bon remplissage des clubs des juillet.
- CAURAG : importance du travail coordonné entre agents de développement, technicien et salarié.
- Les problématiques d'affiliation ont été transmises au service juridique fédéral, en attente de retour.

2. DEMISSION DU VICE-PRESIDENT EN CHARGE DES PRATIQUES COMPETITIVE

Démission de Lionel Pasqualin de son poste de vice-président en charge des pratiques compétitives (maintien au comité directeur).

Un poste est donc vacant au bureau directeur.

- Candidature unique : Sylvain Baud
- Validation à l'unanimité (l'intéressé se déporte)

Une réorganisation des rôles sera effectuée lors de la prochaine réunion de bureau.

Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes de Gymnastique

Siège social : 10, avenue Viviani 69200 VENISSIEUX

Accueil & adresse postale : Maison régionale des sports - 68, avenue Tony Garnier - CS 21001 - 69304 LYON cedex 07

+33 (0) 4 78 00 88 85 | contact@auvergne-rhone-alpes-ffgym.fr | auvergne-rhone-alpes.ffgym.fr

3. RETOUR DU GPAURA

Retour global contrasté :

- **Points positifs** : format apprécié par les gymnastes, dynamique sportive intéressante.
- **Points négatifs** : manque d'anticipation, organisation perfectible, communication insuffisamment claire.

Contexte :

- Maintien de la compétition malgré des conditions difficiles, sans arrêté préfectoral ou municipal d'annulation.
- Volonté de ne pas pénaliser les sportifs engagés sur une finale.

Points d'amélioration identifiés :

- Formalisation écrite des règlements (trop d'échanges informels).
- Clarification des modalités (ex : composition des équipes inter-disciplines).
- Meilleure anticipation logistique et organisationnelle.
- Lisibilité pour le public.
- Gestion des imprévus (ex : médailles).

Retours des participants :

- Nécessité d'un bilan approfondi et de corrections pour la prochaine édition.
- Intérêt fort en termes de développement des disciplines (ex : GAC, aérobic).
- Problèmes récurrents de timing sur l'ensemble de la saison.

Décisions / orientations :

- Organisation du GPAURA **tous les deux ans**.
- Anticipation du format dès la mi-saison.
- Mise en place de quotas plus stricts pour garantir des amplitudes horaires cohérentes (pas avant 9h, pas après 21h, pause repas respectée).
- Réunion en octobre avec les responsables des organigrammes.

Concernant Valence :

- Organisation globalement assurée malgré des contraintes (bénévoles insuffisants sur certains postes, logistique complexe).
- Responsabilité partagée, pas imputable uniquement à l'organisateur.

Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes de Gymnastique

Siège social : 10, avenue Viviani 69200 VENISSIEUX

Accueil & adresse postale : Maison régionale des sports - 68, avenue Tony Garnier - CS 21001 - 69304 LYON cedex 07

+33 (0) 4 78 00 88 85 | contact@auvergne-rhone-alpes-ffgym.fr | auvergne-rhone-alpes.ffgym.fr

4. FORMATION

CQP : ouverture de plusieurs mentions

La saison à venir devrait permettre l'ouverture de **trois mentions de CQP**, sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits.

- **CQP Expression (GR)** : la dynamique d'inscription est jugée satisfaisante, avec encore quelques places disponibles ; c'est une formation importante pour une discipline forte et en développement sur le territoire.
- **CQP AGA** : le nombre d'inscrits reste trop faible à ce stade ; une relance auprès des clubs et des départements est nécessaire pour permettre l'ouverture de cette mention.
- **CQP Petite Enfance / Éveil** : le constat est plus inquiétant, alors même que ce secteur constitue un enjeu central pour les clubs, tant sur le plan éducatif que financier et structurel.

L'accent a été mis sur la nécessité de former les encadrants intervenant auprès des plus jeunes, en particulier au regard des futures prérogatives d'encadrement des enfants de 6 à 15 mois. Il a été rappelé qu'un encadrement non formé sur ce public présenterait un risque important pour les clubs et pour la qualité de l'accueil.

Financement et accès aux formations

Un point de vigilance a été apporté sur les modalités de financement. Les CQP n'apparaissent pas toujours directement sur la plateforme CPF ; en cas d'éligibilité, la demande doit être faite de manière spécifique auprès de l'organisme ou de l'académie, qui transmet ensuite le lien ou la fiche nécessaire au dépôt du dossier. Il est donc demandé aux départements de relayer cette information afin de faciliter les démarches des candidats.

Formations techniques et harmonisation des pratiques

La région souhaite également développer des formations techniques en distanciel et en présentiel, selon les besoins, afin de renforcer l'harmonisation des pratiques dans l'ensemble des disciplines. Cela concerne notamment :

- la formation des juges ;
- l'harmonisation des compositions de mouvements ;
- l'amélioration de la lecture réglementaire ;
- la montée en compétence sur les programmes techniques à venir.

L'idée est de s'appuyer sur les données remontées par les disciplines et par les départements afin de construire des contenus plus ciblés dès la rentrée. Les départements sont invités à proposer des salles à coût réduit pour constituer un vivier de lieux de formation mobilisables.

Gestes qui sauvent

Le dispositif Gestes qui sauvent sera reconduit l'an prochain. La fédération change d'assureur et le partenariat avec AXA permet de poursuivre cette sensibilisation dans de bonnes conditions. Il a été rappelé qu'environ 40% des juges ont aujourd'hui suivi cette sensibilisation, ce qui montre qu'une marge de progression importante subsiste. Un nouvel appel aux juges et des sessions supplémentaires seront donc relancés par les départements.

Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes de Gymnastique

Siège social : 10, avenue Viviani 69200 VENISSIEUX

Accueil & adresse postale : Maison régionale des sports - 68, avenue Tony Garnier - CS 21001 - 69304 LYON cedex 07

+33 (0) 4 78 00 88 85 | contact@auvergne-rhone-alpes-ffgym.fr | auvergne-rhone-alpes.ffgym.fr

5. COMPETITION

Calendrier transmis avec :

- Regroupement de certaines compétitions sur un même site pour alléger l'organisation.
- Nombre important de candidatures, permettant d'investir de nouveaux territoires.

Points de vigilance :

- Manque de ressources humaines pour la gestion logistique (remorques).
- Besoin de structurer un réseau de référents par secteur.

Dates à retenir :

- **11 octobre :**
 - Matin : séminaire technique
 - Après-midi : réunion Club organisateurs

Appel à candidature pour l'accueil de cette réunion

6. RESSOURCES HUMAINES

Les entretiens individuels ont été réalisés par le directeur général et le président, ce qui a permis de faire un point global sur l'organisation de l'équipe, les missions de chacun et les besoins à venir.

À ce jour, l'association conserve globalement les mêmes effectifs, avec une équipe salariée stabilisée. Un nouveau renfort arrive toutefois avec le recrutement d'une alternante, Anaïs, qui préparera un master en gestion des organisations et des associations à l'école AMOS de Lyon. Ses missions porteront principalement sur la communication, l'appui administratif, la technique et la formation.

Le contrat de Mateo Combette arrive à échéance en octobre, ce qui conduira à une nouvelle organisation des missions au sein de l'équipe. Par ailleurs, une réflexion est engagée sur la création éventuelle d'un poste dédié à la gestion des compétitions, afin de mieux absorber la charge croissante liée à ce secteur. Les responsabilités actuellement assurées par Jérôme et Joffrey devront être réévaluées pour déterminer si l'organisation actuelle reste tenable ou si un recrutement complémentaire devient nécessaire.

La restructuration du haut niveau annoncée par la fédération pourrait également avoir des conséquences sur les ressources humaines, notamment avec la mise en place de structures d'excellence et l'évolution du rôle des pôles. Des recrutements sont encore en cours de construction et plusieurs éléments restent à préciser, en particulier sur les financements et l'identification des structures supports. Cette évolution devra être suivie de près, car elle pourrait modifier durablement l'organisation régionale.

Enfin, la question de l'accompagnement des sportifs de haut niveau reste d'actualité, avec plusieurs noms déjà identifiés dans les équipes régionales, ce qui confirme la nécessité de maintenir une ingénierie humaine solide pour soutenir ces dispositifs.

Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes de Gymnastique

Siège social : 10, avenue Viviani 69200 VENISSIEUX

Accueil & adresse postale : Maison régionale des sports - 68, avenue Tony Garnier - CS 21001 - 69304 LYON cedex 07

+33 (0) 4 78 00 88 85 | contact@auvergne-rhone-alpes-ffgym.fr | auvergne-rhone-alpes.ffgym.fr

7. CALENDRIER

Proposition :

- Comité directeur tous les deux mois, afin de favoriser les échanges.
- Réduction relative des réunions de bureau.

Autres éléments :

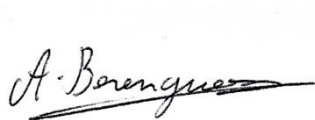
- Pas de comité directeur prévu lors de la réunion des COL cette année.
- Volonté de maintenir du présentiel.

8. QUESTIONS DIVERSES

- Réflexion sur la gestion du dispositif PSF (85 dossiers cette année).
- Possibilité de s'appuyer sur les commissions existantes (ex : QualiClub) pour l'instruction des dossiers, avec validation finale par le bureau directeur.
- Nécessité de poursuivre la structuration du processus.

Fin de séance
Le comité souhaite de bonnes vacances à l'ensemble des participants et de nos lecteurs !

Aurélien BERENGUER
Président



Alice LAPLAZA
Secrétaire



Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes de Gymnastique

Siège social : 10, avenue Viviani 69200 VENISSIEUX

Accueil & adresse postale : Maison régionale des sports - 68, avenue Tony Garnier - CS 21001 - 69304 LYON cedex 07

+33 (0) 4 78 00 88 85 | contact@auvergne-rhone-alpes-ffgym.fr | auvergne-rhone-alpes.ffgym.fr